

Nombre de
membres en
exercice

25

Présents et
représentés

24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 1 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le premier du mois de septembre à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt cinq aout deux mille vingt-trois, s'est réuni au SILA - Salle A. Janin en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

7 SEPT. 2023

Déposée en
Préfecture le

5 SEPT. 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Avait donné procuration

Viviane MARLE à Samuel DIXNEUF

Etait excusée

Charlotte JULIEN

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

AMÉNAGEMENT CYCLABLE À POISY - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU "FONDS VERT"

Vu l'adoption en août 2021 de la loi Climat et Résilience rendant obligatoire la mise en œuvre de la ZFE-m au 1^{er} janvier 2025 sur le territoire du Grand Anancy ;

Vu la circulaire du 14 décembre 2022 relative au déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) et notamment l'axe n° 3 - « *Améliorer le cadre de vie (...) par l'accompagnement au déploiement de zones à faible émission mobilité (ZFE-m)* » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy n° D-2020-277 du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy n° DEL-2021-162 du 24 juin 2021 relative à l'approbation du Plan climat air énergie territorial et notamment l'action n° 35 visant à la mise en place d'une zone à faible émissions mobilité (ZFE-m) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy n° DEL-2022-139 du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Plan de Mobilité 2030 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy n° DEL-2022-140 du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Schéma directeur cyclable ;

Vu la délibération du Bureau du Grand Annecy n° DEL-2023-104 du 21 avril 2023 relative aux demandes de subvention « Fonds Vert » auprès de l'Etat ;

Vu les crédits inscrits au PPI et au budget 2023 du Grand Annecy.

Dans le cadre de la future zone à faible émission mobilité (ZFE-m) qui devra être opérationnelle au 1^{er} janvier 2025, le Grand Annecy lance le déploiement opérationnel de son schéma directeur cyclable.

Considérant l'axe n° 3 du fonds vert visant à « *Améliorer le cadre de vie (...) par l'accompagnement au déploiement de zones à faible émission mobilité (ZFE-m)* », il est proposé de solliciter ce fonds pour financer un projet supplémentaire qui contribue à augmenter le report modal et donc améliorer la qualité de l'air : la réalisation d'une voie verte sur la commune de Poisy.

Le montant prévisionnel des études et travaux pour ce projet s'élève à 1 878 000 € HT.

Considérant qu'il n'y a pas d'indication de taux de participation pour cet axe du fonds vert, il est proposé de solliciter une aide de 939 000 €, soit 50 %.

LE BUREAU DECIDE :

d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions auprès du Préfet de la Haute Savoie à hauteur de 939 000 € dans le cadre du Fonds Vert, et auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière au projet.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 24

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.